

COMMUNE DE NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM

Département
du Bas-Rhin

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal en session extraordinaire

Arrondissement de
Saverne

date convocation : 26/09/2019
transmise le : 26/09/2019

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 12
Conseillers présents : 7
Conseillers représentés : 4
Conseiller absent non excusé : 1

Séance du : 27 septembre 2019

Sous la présidence de Vincent SCHOTTER 1^{er} adjoint au Maire

Membres présents :

MULLER Christine, AMANN Gilbert, FAVIER Gilles, WICKER Dominique, LEHMANN Michel, LORENTZ Christian

Membres absents représentés :

SCHNITZLER Bertrand représenté par MULLER Christine
MOREL Maryline représentée par FAVIER Gilles
GANGLOFF Jean-Charles représenté par SCHOTTER Vincent
WENDLING Pascale représentée par LORENTZ Christian

Membre Absent : LANG Dominique

Secrétaire de séance : MULLER Christine

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Le CONSEIL MUNICIPAL désigne comme secrétaire de séance Mme Christine MULLER.

2) Travaux en cours

- Aménagement de la Place de Neugartheim :

Suite à un courrier déposé en main propres à la mairie en date du 25 septembre 2019 par des habitants désirant la suspension des travaux et une concertation publique, Monsieur le Maire a décidé de réunir un conseil municipal extraordinaire le 27 septembre 2019.

Monsieur Vincent SCHOTTER, 1^{er} adjoint au Maire, préside la séance du conseil en l'absence de monsieur le Maire, Jean-Charles GANGLOFF.

Monsieur SCHOTTER explique les faits et doléances des habitants : à savoir le maintien des deux arbres ainsi que le pavage actuel de la place.

Monsieur SCHOTTER rappelle que la commune travaille depuis deux ans sur ces travaux. Il rappelle également que ces derniers ont été validés à l'unanimité par le conseil municipal lors de sa séance du 26 juin 2019.

Monsieur Gilles FAVIER, adjoint au Maire en charge du suivi des travaux, explique en détail la teneur du marché et confirme que les deux arbres seront remplacés par un arbre d'une plus petite hauteur ainsi que de plantations arbustives, ce qui correspondrait mieux au futur visuel de la place. Les arbres actuels ne permettent pas de réaliser des plantations supplémentaires; elles ne tiendraient pas. Quant aux futurs pavés, d'un volume supérieur de vingt pourcents, ils permettront un meilleur ruissellement de l'eau que ceux actuellement en place.

Les élus évoquent le fait que la commune de Neugartheim-Ittlenheim possède de nombreux arbres. La volonté de la commune a toujours été de conserver un maximum d'arbres et de bosquets et d'autant plus dans l'élaboration du futur PLUi. Monsieur SCHOTTER Vincent propose, d'ailleurs, de planter dix arbres fruitiers supplémentaires sur le terrain appartenant à la commune à l'entrée d'Ittlenheim.

Suite au débat, Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de confirmer les travaux de la Place de Neugartheim.

- Place de la Mairie : Fourniture et pose d'un goutte à goutte

Au vu des travaux de la Place de la Mairie, après étude sur place, il est proposé la fourniture et pose de tuyau goutte à goutte.

Le CONSEIL MUNICIPAL, décide, à l'unanimité de valider le devis proposé par ALSAVERT, titulaire du marché, d'un montant de 1423,63 € € TTC et autorise le maire à procéder à la commande de ces travaux et signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.